

Admission avec Erasmus+ ou en échange bilatéral





Pour venir étudier à l'Université de Nîmes dans le cadre d'un accord bilatéral ou Erasmus, vous devez :

- Vérifier auprès du Service des Relations Internationales de votre université d'origine qu'il existe un accord d'échange d'étudiants avec l'Université de Nîmes.

- Candidater auprès de votre Université d'origine afin de participer au programme d'échange.

- Être sélectionné par votre université d'origine, qui communiquera à l'université de Nîmes la liste des étudiants sélectionnés.

- Prendre contact avec le responsable des échanges internationaux au sein de votre filière afin de convenir d'un programme d'études qui sera validé à votre retour dans votre université d'origine. (Pour cela, vous pouvez consulter le détail de [l'offre de formation](#)  et tenir compte des semestres où les enseignements sont dispensés pour préparer votre contrat d'études.)

- Renseigner à l'ordinateur  [le formulaire d'inscription en échange](#) puis l'imprimer, le signer et y joindre les documents suivants:
 - * Une lettre de motivation en français
 - * Vos relevés de notes de l'année en cours et de la précédente
 - * Une photocopie de votre carte d'identité
 - * Une proposition de programme d'études validé par votre enseignant référent dans votre université d'origine.

- Vous devez ensuite envoyer votre dossier par courrier, postal à :

*Bureau des Relations Internationales, Université de Nîmes – 2, rue G. Salan, 30021 Nîmes
cedex 1 France*

ou bien le scanner et l'envoyer par email à : international@unimes.fr

Date limite de réception des dossiers : 30 juin

Une lettre de confirmation vous sera ensuite adressée par courriel et par courrier postal.

Merci de consulter la page [Modalités pratiques](#)